Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260227-15022026-DE

COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES

HÉDÉBAZOUGES

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du treize février deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges.

PRÉSENTS :
Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle, M. ROBINAULT Thierry, Mme STEPHAN Nadine, M. VEYRE Christian, Mme HAYE Anne, M. PORTEBOEUF Tony, M. MELL Gwenole, M. CADOU Didier, M. BOURGOUIN Hervé, Mme THEBAULT Stéphanie, M. ROCHARD Stéphane, Mme CHERRE Françoise, M. TABEAU Cédric, Mme DIFFER Sonia.

ABSENTS EXCUSES : M. MEYER Damien, M. QUENISSET Julien, Mme Stéphanie LERAY.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme NAVET Cindy M. NICOLAS Thomas.

POUVOIRS :
- M. QUENISSET Julien donne pouvoir à Mme CLÉMENT-VITORIA Isabelle,
- M. MEYER Damien donne pouvoir à M. PORTEBOEUF Tony.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MELL Gwenole.

Ayant constaté que le quorum de 10 est atteint, la séance a été ouverte à 20h35 sous la présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges, qui a déclaré que les membres du conseil municipal cités ci-dessus (présents et absents) sont installés dans leurs fonctions.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260227-15022026-DE

OBJET N°15-02-2026 : Bâtiments - Demande de subvention dans le cadre du dispositif ambition commune au département d'Ille-et-Vilaine pour l'étude de faisabilité nouvelle Mairie

Il est proposé de réaliser une étude de faisabilité dans la perspective du déménagement de l'actuelle Mairie dans l'ancienne école, appartenant à un propriétaire privé et situé place du château. Cette étude est nécessaire pour que l'établissement public foncier de Bretagne puisse porter l'acquisition du bâtiment en vue de la réalisation du projet.

Ce projet se concrétisera également en respectant le cahier des charges de l'EPFB qui demande un projet mixte, c'est-à-dire un bâtiment réhabilité qui permettrait d'avoir 50% du bâti occupé par des bureaux à vocation économique et 50% du reste à destination d'une nouvelle Mairie.

L'intérêt économique de ce projet est validé par la chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine. Par ailleurs, nous recevons régulièrement des sollicitations pour lesquelles nous ne pouvons pas répondre (exemple : avocat, web designer, agence de communication, ...).

Les services des domaines sont venus visiter le bâtiment et vont nous transmettre prochainement une estimation de celui-ci. Les différents architectes sollicités, les élus et les habitants approuvent l'intérêt du projet pour plusieurs raisons : valorisation des ruines du château, valorisation d'un bâtiment remarquable, centralité du projet qui était une possibilité à la fin des années 1990 avant d'être cédé à un privé en 2004, accessibilité pour les usagers, mutualisation des espaces de stationnement.

Aussi, le bâtiment occupé actuellement par la Mairie pourrait être réhabilité pour aménager des logements. Celui-ci présente un potentiel de plus de 1200 m² de bâti contre 400 m² pour l'immeuble situé au 7 place du château, objet de cette demande de subvention.

Il est proposé de solliciter le dispositif du département ambition commune du département d'Ille-et-Vilaine :

Coût estimatif de l'opération Etude de faisabilité conversion de l'immeuble du 7 place du château en Mairie			
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	**Nom du prestataire**	**Montant (HT)**	
Maîtrise d'œuvre			
Architecte	Atelier 56S	12 925,00 €	
	Sous-total travaux ou acquisitions	12 925,00 €	
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		**12 925,00 €**	
Ressources prévisionnelles de l'opération			
Financements	**à préciser le cas échéant**	**Montant (HT)**	**Taux**
Ambition commune département		6 462,50 €	50,00%
Sous-total aides publiques	**Taux de financement public**	6 462,50 €	50,00%
Autres aides non publiques			
à préciser			
Sous-total autres aides non publiques		0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres	6 462,50 €	
	Emprunt		
	Crédit bail ou autres		
	Recettes générées par le projet		
	Participation du maître d'ouvra	6 462,50 €	50,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)		**12 925,00 €**	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à solliciter une subvention sur le dispositif ambition commune en 2026 pour un montant de 6 462,50 € pour réaliser une étude de faisabilité en vue de la création d'une nouvelle Mairie ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à 14 voix des membres présents et représentés, 1 abstention (M. Rochard) et 1 vote contre (Mme Differ)

Le 4 mars 2026,

LA MAIRE
Isabelle CLEMENT-VITORIA

MAIRIE DE HEDE-BAZOUGES
35630

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501307-20260227-15022026-DE

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gwenole MELL

